



**U.N.S.A-Développement Durable /
S.A.F.A.C.T.T**

**Syndicat Autonome des Fonctionnaires
et Agents chargés du Contrôle des
Transports Terrestres**

Compte rendu de la CAP du 11/06/2012

La Commission Administrative Paritaire est présidée par Eric SAFFROY, sous-directeur, SG/DRH/MGS. Le quorum étant atteint, la commission peut siéger selon l'ordre du jour établi.

Force Ouvrière lit sa motion.

1-Désignation d'un secrétaire adjoint

Ce rôle revient à Monique BABLON, Force Ouvrière

2- Approbation du procès verbal de la CAP du 17 mars 2011

Après quelques corrections, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3-Mutation des CTT, CPTT, CDTT

La date d'effet des mutations est fixée au 1er septembre 2012 sauf avis contraire.

Nom-Prénom	Service d'accueil	Service d'origine	Avis CAP
PALASSY Kelly	DREAL Midi Pyrénées poste localisé à Toulouse	DREAL Haute Normandie poste localisé au Havre	Favorable au 01/10/2012
PIERRE Arthur	DREAL PACA poste localisé à Marseille	DREAL Alsace poste localisé à Strasbourg	Favorable
GOUMAUX Myriam	DREAL Rhône Alpes poste localisé à Lyon	DREAL Alsace poste localisé à Colmar	Favorable
BORDET Sandrine	DREAL Lorraine poste localisé à Metz	DREAL Lorraine poste localisé à Villers les Nancy	Non vacant
TRAINA Eric	DREAL Poitou Charentes poste localisé à Poitiers	DEAL Guyane poste localisé à Cayenne	Favorable
PEPE Gilles	DEAL Guyane poste localisé à Cayenne	DREAL Midi Pyrénées poste localisé à Montauban	Favorable

Les autres demandes de mutation ont reçu un avis défavorable.

4-Détachement entrant (pour avis de la CAP)

<i>Nom-Prénom</i>	<i>Service d'accueil demandé</i>	<i>Service d'origine</i>	<i>Avis CAP corps d'accueil</i>
LABAT Véronique IPCSR	DREAL Poitou Charentes	DDT 24	Dossier à l'étude

5- Intégration de M Alexandre FAURE suite à détachement

M. Alexandre FAURE, IPCSR 3ème classe détaché à la DREAL Limousin depuis le 01/07/2008, est intégré dans le corps des contrôleurs des transports terrestres à compter du 01/07/2012.

6-Transfert de résidence administrative à la DREAL Champagne Ardennes

L'ensemble des organisations syndicales exprime son désaccord sur ce point. Malgré tout, l'administration prend acte du transfert des agents en poste à Chalons en Champagne pour Reims (transfert en deux temps, première étape réalisée le 24 janvier 2012, deuxième étape au 1er septembre 2012)

7- Congé de formation professionnelle à la DREAL Languedoc Roussillon

Après de vifs débats, la CAP donne un accord favorable à l'agent.

8-Détachements sortants (pour information de la CAP)

<i>Nom-Prénom</i>	<i>Service d'accueil demandé</i>	<i>Service d'origine</i>	<i>Avis CAP corps d'accueil</i>
BELOT Jean Luc CDTT	GSBDD Toulon	DREAL PACA	CAP octobre 2012
MARIE Brigitte CTT	DEAL 976	DRIEA Ile de France	Favorable
GARCIA Gaëlle CTT	DDT 26 / DDCS DDT 26 / ARS	DREAL Pays de la Loire	Favorable Défavorable
GLOMBARD Jean Michel CTT	DEAL 972	DREAL Nord Pas de Calais	Favorable
VAUBAILLON Christophe CDTT	DDT 67	DREAL Nord Pas de Calais	Défavorable
PROVOST Michel CDTT	DDT 67	DREAL Alsace	Favorable
DARMEDRU Flora CTT	DREAL Rhône Alpes	DREAL Rhône Alpes	Défavorable
RABET Thierry CDTT	DDTM 56 DDTM 44	DREAL Pays de la Loire	CAP du 26/06/2012
BELLANGER Danielle CTT	DDTM 59	DREAL Nord Pas de Calais	CAP du 26/06/2012
LEGRAND Antoine CTT	DDTM 56 DDTM 35	DREAL Haute- Normandie	CAP du 26/06/2012

9- Questions diverses

Décret-fusion des B administratifs : le projet de décret a été présenté au Conseil d'Etat le 5 juin 2012 qui a apporté quelques modifications de forme sans pour autant remettre en cause le fond. Les agents du futur corps seront dénommés « secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable ». Seules deux spécialisations ont été retenues, à savoir « Administration » et « contrôle des transports terrestres ». Les grades du futur corps seront: « classe normale », « classe supérieure » et « classe exceptionnelle ».

Le circuit des signatures au sein des 5 ministères est entamé. Le décret sera applicable le 1er jour du mois suivant sa publication au Journal Officiel

Postes de divisionnaires : Alors que l'arrêté qui fixe le taux promus/promouvables applicable au corps des CTT permettrait de recruter 24 CDTT en 2012 dont 16 par concours et 8 par tableau d'avancement, seuls 9 postes sont prévus par la fiche financière élaborée par la DRH. La DGITM propose donc aux chefs de service que 3 d'entre eux se manifestent pour pouvoir promouvoir un CTT de leur service, susceptible de devenir lauréat du concours 2012 de CDTT. A l'heure actuelle, les chefs de service ne se sont pas encore tous manifestés car ils attendent d'abord de connaître les résultats du concours. La DGITM n'a établi aucun calendrier de mise de place de ces postes ni sur les modalités d'attribution des dits postes, la seule certitude est qu'il ne seront pas présentés au cours d'une CAP.

Prochaine CAP : Elle se déroulera au cours du mois d'octobre 2012, dans le cadre d'une CAP « corps fusionné ». Les élections professionnelles se dérouleront fin novembre 2012.

En fin de CAP, M. SAFFROY nous a annoncé de son futur départ à la retraite. Il s'agissait donc aujourd'hui de sa dernière CAP parmi nous. Nous lui souhaitons une excellente retraite.

Vos élus UNSA-MEDDTL/SAFACTT

Pierre GUERIF - Emmanuel PUT - Alfred BIHET - Daniel VINCENT -
Christophe HENRY – Karine SCIPION